

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_019 | Économie, libéralisme de Smith à Hayek](#)[CollectionBoite\\_019-6-chem | Rechtstaat](#)[ItemHallowell, John Hamilton. The decline of liberalism as an ideology](#)| [La personnalité juridique de l'Etat](#)

# Hallowell, John Hamilton. The decline of liberalism as an ideology| La personnalité juridique de l'Etat

Auteur : Foucault, Michel

## Présentation de la fiche

Coteb019\_f0180

SourceBoite\_019-6-chem | Rechtstaat.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Hallowell, John Hamilton](#)

Références bibliographiques[Hallowell, The decline of liberalism as an ideology](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

## Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

7. Hallouet

180

The doctrine of liberalism  
as an ideology

1946

La personnalité juridique de  
l'État

C. F. v. Gerber (Grundzüge eines Systems des deutschen  
Staatsrechts 1865.)

"Le pouvoir qu'a l'État de vouloir. Le  
pouvoir politique est la loi de l'État."

"Le monarque abstrait possède la personnalité  
de l'État et la propre personnalité."

La seule limite à son pouvoir est son droit

Paul Laband. (Das Staatsrecht des Deutschen  
Reiches. 2e éd., en 4 vol. de  
1911-14)

"L'activité juridique du pouvoir de l'État  
n'est pas de le produire du contenu de la loi,  
mais de le sanctionner de la validité des lois, en émettant  
une prescription légale du pouvoir de l'État :

G. Jellinek : Allgemeines Staatsrecht (3e éd 1914)

"La loi est un pouvoir légal... un  
pouvoir de régler de manière légale en vertu d'une loi... C'est  
par conséquent la loi qui acquiesce à ce pouvoir  
légal." L'État peut se reconnaître lui-même sans  
aucun autre pouvoir.

Handwritten text, likely a title or header, including the date "12/12/12" and the name "F. Foucault".

Handwritten text, possibly a subtitle or section heading.

Handwritten text, likely the beginning of a paragraph.

Handwritten text, continuing the paragraph.

Handwritten text, continuing the paragraph.

Handwritten text, continuing the paragraph.

Handwritten text, continuing the paragraph.

Handwritten text, continuing the paragraph.